

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice - Solidarité

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

DECRET N° **246** /PRG/SGG/14
PORTANT NOMINATION D'AMBASSADEURS

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution;

Vu la Loi L/2001/028/AN du 31 Décembre 2001, portant Statut Général
des Fonctionnaires ;

Vu le Décret N°D/2014/019/PRG/SGG du 18 Janvier 2014, portant nomination
Du Premier Ministre Chef du Gouvernement ;

Vu la Décret D/2014/020/PRG/SGG du 20 Janvier 2014, portant Structure
du gouvernement ;

Vu le Décret D/2014/021/PRG/SGG du 20 Janvier 2014, portant nomination
Des membres du gouvernement ;

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Monsieur Aboubacar DIONE, précédemment Directeur du
Protocole d'Etat à la Présidence de la République, est nommé
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de
Guinée auprès du Royaume du Maroc

Article 2 : Madame TOURE Fatoumata BALDE, précédemment,
Ministre Conseiller à la Présidence de la République, est nommée
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de
Guinée auprès de la République Fédérale d'Allemagne.

Article 3 : le présent Décret qui prend effet à compter de la date de sa
signature sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry le **05 DEC. 2014**


Pr ALPHA CONDE